Syndicat Emeraude.fr

Collecte

Les horaires de présentation et de collecte des déchets varient d'une comm une à l'autre.

Les déchets concernés par le service en porte à porte sont :

- **Les ordures ménagères résiduelles** (conditionnées en sacs fermés, dans le bac ou la borne enterrée marron).
- **Les emballages ménagers recyclables, papiers et cartons** (présentés en vrac dans le bac gris couvercle jaune ou la borne enterrée jaune).
- **Le verre** (présenté en vrac dans le bac vert ou la borne enterrée verte).
- **Les encombrants** (présentés en vrac, correctement rangés sur la voie publique dans la limite de 2m^3 par foyer et d'une longueur maximale de 2 mètres).
- **Les déchets végétaux** (présentés en vrac dans le bac vert foncé, pour les pavillons uniquement)

(https://www.syndicat-emeraude.fr/)

SYNDICAT EMERAUDE
172, Chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard

Horaires :
Du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
01 34 11 92 92